

Adaptation au changement climatique et jeu d'acteurs

Pierre ROUSSEL

23 octobre 2017

1 Des intérêts légitimes et contradictoires à toutes les échelles

1.1 Limitation et adaptation

1.1.1 Limitation

Action nécessairement mondiale. Un pays comme la France ne pèse rien : 1% de la population et 2,5% du PIB mondial.

Action à effet lent : le stock de CO₂ existant n'est pas près de disparaître, et les objectifs de la COP 21 et de la COP 22 sont bien de limiter la hausse à moyen terme. Donc on n'échappera pas à l'adaptation.

L'adaptation elle-même a ses limites. On ne peut pas s'adapter à tout. Donc on doit faire les deux : limiter et s'adapter.

1.1.2 Adaptation à toutes les échelles

Quelques exemples :

- **A l'échelle locale :**
 - Crues de ruissellement et urbanisme.
 - Sports d'hiver et fonte des neiges.
- **A l'échelle des bassins :**
 - Irrigation et centrales nucléaires
 - Retenues collinaires et protection des milieux
- **A l'échelle des pays**
 - Quels partis d'aménagement du territoire ?
 - Quel mix énergétique ?
 - Quelle organisation administrative ?
 - Quels financements ?
- **A l'échelle internationale**
 - L'hydrodiplomatie
 - L'importance des bassins fluviaux et des nappes transfrontalières
 - Pays d'amont, pays d'aval

2 Les piliers de l'action

Ce sont globalement les mêmes à tous les niveaux géographiques :

- **Des lieux de construction d'une politique (concertation démocratique et décision)**

- En France, ces lieux ont été créés depuis près de 50 ans (comités de bassin, commissions locales de l'eau à l'échelle des sous bassins)
- **Des moyens d'action, techniques, juridiques, financiers**
 - En France : les agences de l'eau, créées avec les comités de bassin (instruments financiers (aides-redevances), lieux de responsabilisation des acteurs, qui décident de ce qu'ils vont devoir payer)
- **Une connaissance partagée de la situation et de ses évolutions possibles**
 - Des réseaux d'observation
 - Des échanges d'expériences et d'informations
 - Un système d'information
 - Une construction continue
 - Une multiplicité d'acteurs et la nécessité d'une cohérence
 - En France, le rôle de L'Office International de l'eau :
 - ✓ Il collabore aux programmes pour la gestion et la synthèse des données
 - ✓ Il diffuse une information fiable adaptée aux besoins des différents partenaires
 - ✓ Il réunit, analyse et rend facilement accessible la documentation sur les différents domaines de l'eau
 - ✓ Il assure une veille technologique permettant d'actualiser en permanence et en temps réel les connaissances
 - Le rôle du RIOB : partager et faire connaître
 - ✓ Des rencontres
 - ✓ Des publications multilingues : manuels, lettres périodiques

3 Le changement climatique

- **Il exacerbe les contradictions des différents intérêts légitimes**
- **Il introduit des difficultés supplémentaires à gérer**
- **Mais il ne modifie pas la structure générale de l'organisation**

4 Le chemin est encore long. C'est une tâche qui demande de la ténacité. Ne baissons surtout pas les bras !